

/ I.K.A.M /

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
B.P 1044 KIGALI.-

Note de service n° 2470/12.11 du 28/10/1982

Concerne: L'utilisation du Téléphone.

Après constatation de l'emploi abusif des téléphones dans certains services, je porte à la connaissance de tout le personnel central du Ministère que:

- Personne ne peut téléphoner dans une préfecture à l'intérieur du pays sans l'autorisation de son Directeur Général ou du Secrétaire Général.

- Personne ne peut téléphoner à l'étranger sans l'autorisation du Ministre (ou du Secrétaire Générale en l'absence du Ministre).

- Les communications interurbaines ou internationales d'ordre personnel seront entièrement à charge des intéressés.

- Le téléphone ne peut pas être accessible aux agents de passage au quartier commercial sauf extrême nécessité.

- Les attroupements au central téléphonique ne sont plus admissibles.

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.-

Il est porté à la connaissance des personnes dont les noms suivent qu'ils sont désignés pour suivre le stage de formation du Mouvement d'Ensemble.

a) GYMNASTIQUE

1. BAHANUZI Déo
2. RUTAYISIRE Jean Marie Vianney
3. MUTUMWINKA Marie-Rose
4. KANAMUGIRE Cyprien
- x 5. YARARA Thomas
6. RUZAGILIZA Oscar
7. VUGANEZA Judith
- x 8. MUNYANEZA Epimaque
9. BIKINDI Simon
10. NKULIKIYIMFURA Jean Baptiste
- x 11. RUKUNDO Damien Emmanuel.

b) DESSINS

1. MAVUGWA Grégoire
2. MUNYANSANGA Ladislas
3. NIZEYIMANA Jean Marie.

Durant la période allant du 19 Juillet au 19 Octobre 1982, le programme est tracé comme suit :

Tous les mardi, mercredi et vendredi : cours des stagiaires au Lycée Notre Dame de Cîteaux de 8H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00.

Pour les autres jours de la semaine qui ne figurent pas sur ce programme, les stagiaires s'occuperont des activités habituelles.

La gestion fournira le matériel didactique nécessaire pour la réussite de ce stage de formation; il s'agit notamment : des cahiers, des bics, des crayons, des lattes, des compas, du tableau noir, des craies et autre matériel éventuel.

Je vous signale que la discipline, la régularité, la ponctualité et le dynamisme de chacun sont exigés pour la réussite de cette formation.

Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste est nommé responsable de la mise en application du programme.

Fait à Kigali, le 19 juillet 1982.

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Cdt BEM.

